

CLISSON

Multi-Accueil de la Maison de l'Enfance



**Livret d'accueil
à l'usage des parents**

P. 3 / Le service, sa mission

Les différentes possibilités d'accueil

P. 4 / L'accueil occasionnel

P. 4 / L'accueil régulier

P. 5 / Pièces à fournir

P. 6 / Vie quotidienne

P. 7 / Votre enfant à la Pitchounerie



Votre enfant va être accueilli au Multi-accueil de Clisson et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Afin d'inscrire votre enfant il est essentiel pour vous de prendre connaissance du règlement de fonctionnement de la structure.

Celui-ci est affiché au multi-accueil et peut être consulté sur le site internet de la ville.

(www.mairie-clisson.fr).

Lors d'un rendez-vous d'inscription avec la directrice vous pourrez échanger sur les conditions d'accueil et d'adaptation les plus favorables pour vous et votre enfant.

Vous pourrez également consulter le projet pédagogique.

Ce document vous permettra de vous remémorer les points forts de ce dialogue et les éléments essentiels à retenir.

Maison de l'Enfance

Esplanade de Klettgau
44190 Clisson

Halte-Garderie : 02 40 54 75 26

LE SERVICE, SA MISSION

L'espace

L'espace y est aménagé pour accueillir les tout-petits (0-3 ans) : une salle avec différents « coins jeux » (dînette, coin livres, coin voitures), un espace pour les bébés, une salle de motricité, un espace repas, 3 chambres, une salle de bain.

L'équipe

Deux éducatrices de jeunes enfants, dont la directrice de la structure.

Deux auxiliaires de puériculture.

Un CAP Petite Enfance



Le Multi-accueil accueille les enfants âgés de 3 mois à 4 ans dont les parents résident à Clisson, ou dans l'une des communes conventionnées.

Les familles peuvent y confier leurs enfants quelques heures ou une journée, une ou plusieurs fois par semaine.





LES DIFFÉRENTES POSSIBILITÉS D'ACCUEIL SONT L'ACCUEIL OCCASIONNEL OU L'ACCUEIL RÉGULIER :

L'ACCUEIL OCCASIONNEL

L'accueil spontané :

Des places sont mises à disposition des parents le matin même. Pour y accéder il est possible de se présenter à l'heure d'ouverture ou de téléphoner pour connaître les disponibilités.

L'accueil sur réservation :

Il est possible de réserver des heures avec ou sans repas.

Quatre réservations maximum peuvent être prises simultanément.

Deux réservations maximum peuvent être prises par semaine.

Une journée continue maximum peut être réservée par semaine.

Toute annulation doit être signalée avant 8h30.

L'ACCUEIL RÉGULIER

Il est possible en journée continue ou en demie-journée.

Il est réservé aux enfants non scolarisés de Clisson et des communes conventionnées.

Les demandes doivent être déposées au multi-accueil et visées par la directrice, elles seront étudiées par ordre d'arrivée par une commission d'élus qui les valide ou les refuse.

> Les critères pour bénéficier d'un accueil régulier en journée continue

- Parents dont le besoin d'accueil n'excède pas trois jours par semaine.
- Parents investis dans un engagement associatif en bénévolat : l'accueil régulier ne peut pas excéder un jour par semaine.
- Enfants porteurs de handicap.
- Parents ayant besoin de soins réguliers à long terme.

> Pour bénéficier d'un accueil régulier en demie-journée (2 maximum par semaine)

Pas de critère nécessaire.

PIÈCES A FOURNIR

Les pièces à fournir pour toute demande d'accueil

- votre numéro d'allocataire CAF.
- une photocopie de votre dernier avis d'imposition.
- le carnet de santé de votre enfant.
- une fiche d'inscription (à retirer à la Maison de l'Enfance)
- une attestation d'assurance « responsabilité civile».
- une autorisation parentale pour l'enfant accompagné de son assistante maternelle.
- dans le cas où l'un des parents n'a pas l'exercice de l'autorité parentale : un extrait d'acte de naissance avec filiation et mentions marginales ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant.
- un certificat médical d'aptitude à la vie en collectivité.
- une ordonnance de délivrance de paracétamol de moins de 6 mois.

Les pièces supplémentaires à fournir pour une demande d'accueil régulier

- Formulaire de demande de contrat d'accueil (à retirer à la Maison de l'Enfance).
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- Tout élément pouvant justifier la motivation de la demande.

***La participation financière des familles est conforme au barème CNAF.
(Caisse Nationale des Allocations Familiales.)***



Ce qu'il faut apporter en venant à la Pitchounerie :

- Les tenues de rechange
(Prévoir un sac plastique)
- La turbulette
- Le doudou
- Les chaussons mis à l'arrivée



L'alimentation

Les repas sont exclusivement fournis par la structure sauf le lait infantile - Celui-ci doit être apporté dans son emballage d'origine, non entamé.

La toilette

Les parents assurent eux-mêmes la toilette et le change avant d'arriver. Ensuite, les couches sont fournies par la structure.

Maladies

Les enfants accueillis ne sont pas admis lorsqu'ils sont malades.

En cas de traitement de longue durée le médecin référent, en lien avec le médecin de PMI, évalue l'utilité d'un protocole d'accueil individualisé.

L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT À LA PITCHOUNERIE

La période d'adaptation

Pendant cette période vous faites connaissance avec les professionnelles et leur façon de travailler.

Nous échangeons avec vous sur les habitudes et les rythmes de votre enfant.

Nous sommes à l'écoute de vos questions et de vos attentes.

Nous sommes là pour vous accompagner vous et votre enfant dans cette première séparation.

Le déroulement d'une journée au multi accueil

Etre accueilli

- L'accueil se fait progressivement dès 8h30 et tout au long de la journée.

Lors de votre arrivée vous confiez votre enfant à l'une des professionnelles.

Jouer et s'éveiller

- Afin de favoriser la créativité et la concentration des temps de jeu libre et des propositions d'activités (art plastique, lecture, motricité, danse ou musique...) rythment la journée.

L'équipe peut être accompagnée régulièrement par des intervenants extérieur (plasticiens, musiciens, psychomotriciens ...)

Prendre ses repas

- Pour les enfants en journée continue le repas du midi commence vers 11h45. Les repas des bébés sont donnés en fonction de leur rythme.

Dormir pour grandir

Le rythme de chaque enfant est respecté.



Maison de l'Enfance

Esplanade de Klettgau
44190 Clisson

Halte-Garderie : 02 40 54 75 26

www.mairie-clisson.fr

A young child with light brown hair is sitting inside a colorful play tunnel. The tunnel has a yellow top section and a red bottom section. The child is wearing a dark purple jacket and a patterned turtleneck. They are holding a pink stuffed animal. The background is a plain wall.

Horaires d'ouverture du service

Toute l'année :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h30-17h30

Mercredi 8h30 - 12h00

*Ouverture des mercredis en journée continue
d'avril à juin (hors vacances scolaires)*

Les fermetures :

4 semaines l'été

1 semaine au printemps

1 semaine pendant les
vacances de Noël